



# ÉCOLE : UN LIFTING RESTRUCTURANT



# BRIGNAC LA PLAINE

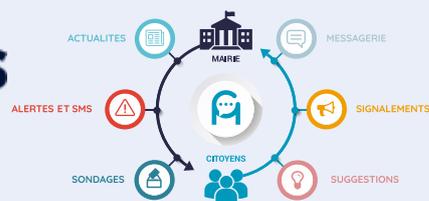
**BULLETIN  
MUNICIPAL  
2021**

# SOMMAIRE

Application Maires & Citoyens.....	p 02	Nouvelles de la paroisse.....	p 13
Le mot du Maire .....	p 03	Travaux .....	p 14
Nouvelle équipe municipale .....	p 04	Associations .....	p 17
Engagements et leur suivi.....	p 06	SIAV .....	p 26
Délibérations .....	p 07	Pays d'Art et d'Histoire.....	P 27
Etat civil .....	p 12	Infos utiles.....	p 28



## MAIRES & CITOYENS



### Actualités

Présentation de l'actualité municipale sous forme d'annonces succinctes. Dès lors qu'une nouvelle informations est publiée, vous recevez une notification et/ou un mail

### Brignac la Plaine

Présentation de la commune et de l'équipe municipale

### Agenda

Calendrier des principaux évènements

### Petites annonces

Possibilité de déposer une annonce gratuitement à destination des autres habitants de la commune. Seules les annonces de services sont acceptées

Installez, **gratuitement**, l'application Maires&Citoyens sur votre smartphone et/ou votre ordinateur. Ainsi vous serez informé et recevrez des notifications lorsqu'une nouvelle information municipale sera diffusée. Testez et faites le savoir autour de vous.

Titre de la publication : Bulletin municipal  
Nom et domicile de l'Éditeur : Mairie, 19310 Brignac-la-Plaine  
Comité de rédaction : Claudine BOUDIER, Eliane HAUSSARD,  
Isabelle SERFILIPPI, Amandine PIGOIS, Alain FRAISSE  
Crédits photos : Mairie  
Dépos légal : Janvier 2021  
Site internet officiel de Brignac La Plaine : [www.brignac.fr](http://www.brignac.fr)



# LE MOT DU MAIRE

## *Chères Brignacoises et chers Brignacois*

2020 vient de refermer ses dernières pages sur une année complexe sur bien des thèmes et lourde d'émotion pour beaucoup d'entre nous. Une nouvelle équipe Municipale a été élue et vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée. L'année 2020 qui vient de s'achever a été marquée par la fin de la restructuration du groupe scolaire, ainsi à la rentrée de Toussaint tous les élèves ont pu intégrer les nouveaux locaux. Les travaux du stade sont en partie terminés : parking aménagé, mise aux normes de l'éclairage, espérons que ces travaux apportent toutes satisfactions à nos jeunes. Un important programme de voirie 2019/2020 vient d'être réalisé et c'est ainsi que les voies de Belmont, La Chapelle Haute, La Chalvarie, Perrier Bardot, La Pradelle, Chemin de Chassat et route de Charles Gobert ont été rénovées. Le village de la Combe (RD39) a vu ses trottoirs remis à neuf. L'enfouissement des réseaux aériens entrée EST du bourg de Brignac est en cours de finition. Le financement a été réalisé en grande partie par la FDEE (Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze). En ce qui concerne le PLU (Plan Local d'Urbanisme) celui-ci a été approuvé le 6 mai 2020 et doit permettre d'accueillir de nouveaux habitants tout en maintenant un cadre de vie agréable.

L'année 2021 verra de nouveaux projets émerger :

- Etude en cours avec la chambre de commerce pour la création d'une épicerie à côté de la boulangerie ;
- Aménagement des locaux des Mangonies en salle de Restaurant ;
- Extension des vestiaires du stade ;
- Création du boulodrome à la Tuilière ;
- Création d'une aire de jeux à côté de la salle polyvalente (accessible aux groupes scolaires) ;
- Poursuite de la réfection de la voirie.

Le bourg de Brignac et sa vallée vont bénéficier à partir de juillet 2021 d'une téléphonie mobile opérationnelle, grâce à de nouvelles infrastructures. Je tiens à remercier les services de l'état pour l'aide apportée au désenclavement des zones blanches dans les communes rurales. Les travaux «fibre» opérés par le conseil départemental se terminent sur notre commune, les raccordements pourront être réalisés fin printemps 2021. Malgré des budgets de plus en plus restreints, la nouvelle équipe municipale ne souhaite pas en ces moments difficiles, alourdir la pression fiscale de ses habitants. Comme par le passé, tous ces travaux feront l'objet de demande de subventions (Etat, Département, Région et Agglo). 2020 a vu la vie associative de notre commune s'arrêter face à cette crise sanitaire. Le Conseil Municipal a souhaité leur apporter leur soutien en leur accordant des subventions comme les années antérieures. Gageons que 2021 voit cette pandémie régresser et qu'enfin une vie sociale puisse reprendre et que chacun retourne à ses activités antérieures. Pour nos aînés qui n'ont pu se retrouver en cette fin d'année autour du repas avec leurs élus, je voudrais leur dire que, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous l'organiserons afin que ce moment de convivialité puisse avoir lieu. Avant de conclure, nous avons une pensée pour Monsieur Robert VEYSSET, ancien Maire de la commune de Brignac-La-Plaine de 1991 à 2005, décédé le 24 novembre 2020.

Le Conseil Municipal et moi-même présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021 et restons à votre écoute, pour contribuer à une meilleure qualité de vie sur notre commune.

*Bernard ROUSSELY*



# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



## Marie-Thérèse PIGNOL

Adjointe au Maire

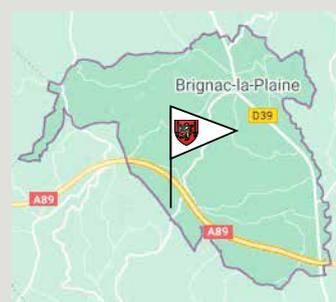
- AGGLO BRIVE
- Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM) d'AYEN
- ASSOCIATIONS FETES ET CEREMONIES
- COMMISSION APPELS D'OFFRES
- FINANCES



## Alain DOUSSEAU

Adjoint au Maire

- Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (SEBB)
- COLLEGE DE LARCHE
- Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM) d'AYEN
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (voirie, réseaux, agriculture) ARTISANAT, COMMERCE, URBANISME
- COMMISSION APPELS D'OFFRES
- FINANCES
- Syndicat mixte pour l'Aménagement de la Vézère (SIAV)



## Claudine BOUDIER

Adjointe au Maire

- ASSOCIATIONS FETES ET CEREMONIES
- COMMUNICATION
- FINANCES
- EHPAD CHARLES GOBERT
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



## Sebastien GAVET

Adjoint au Maire

- Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM)
- FEDERATION D'ELECTRIFICATION
- BATIMENTS COMMUNAUX EQUIPEMENT SPORTIF



## Audrey SALINAS

Conseillère Déléguée aux Affaires Scolaires

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples (SIVOM) d'AYEN
- AFFAIRES SCOLAIRES

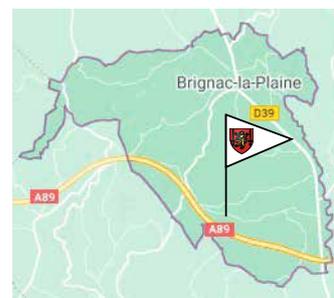




## Philippe AUPETIT

Conseiller

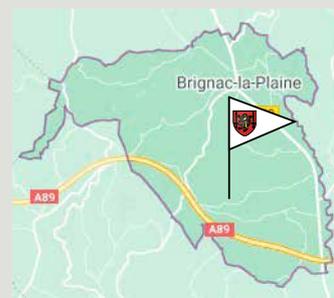
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (voirie, réseaux, agriculture) ARTISANAT, COMMERCE, URBANISME
- BATIMENTS COMMUNAUX EQUIPEMENT SPORTIF



## Hervé CHAPUT

Conseiller

- COLLEGE DE LARCHE
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (voirie, réseaux, agriculture) ARTISANAT, COMMERCE, URBANISME
- COMMISSION APPELS D'OFFRES



## Alain FRAISSE

Conseiller

- COLLEGE DE LARCHE
- DEFENSE ET SECURITE ROUTIERE
- AFFAIRES SCOLAIRES
- BATIMENTS COMMUNAUX EQUIPEMENT SPORTIF
- COMMISSION APPELS D'OFFRES
- COMMUNICATION



## Patrick FRICOTIN

Conseiller

- Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM)
- FEDERATION D'ELECTRIFICATION
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (voirie, réseaux, agriculture) ARTISANAT, COMMERCE, URBANISME
- BATIMENTS COMMUNAUX EQUIPEMENT SPORTIF
- Syndicat mixte pour l'Aménagement de la Vézère (SIAV)



## Eliane HAUSSARD

Conseillère

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- BATIMENTS COMMUNAUX EQUIPEMENT SPORTIF
- COMMUNICATION



## Angélique MANGIER

Conseillère

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- AFFAIRES SCOLAIRES
- ASSOCIATIONS FETES ET CEREMONIES
- COMMISSION APPELS D'OFFRES
- EHPAD CHARLES GOBERT





### Amandine PIGOIS

Conseillère

- COLLEGE DE LARCHE
- PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
- AFFAIRES SCOLAIRES
- COMMUNICATION



### Isabelle SERFILIPPI

Conseillère

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- ASSOCIATIONS FETES ET CEREMONIES
- COMMUNICATION



### Michel ZULBERTY

Conseiller

- Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (SEBB)
- FEDERATION D'ELECTRIFICATION
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (voirie, réseaux, agriculture) ARTISANAT, COMMERCE, URBANISME
- BATIMENTS COMMUNAUX EQUIPEMENT SPORTIF
- COMMISSION APPELS D'OFFRES
- FINANCES



## AVANCEMENT DE NOS ENGAGEMENTS 2020-2026

Mise à jour DECEMBRE 2020

0

25%

50%

75%

100%

		0	25%	50%	75%	100%
Economie	Réalisation d'une zone artisanale					
	Extension de la boulangerie					
	Création d'une épicerie					
	Aménagement d'un local restaurant		Appel d'offres			
Vie associative	Création d'un boulodrome					
	Aménagement du terrain de foot					
	Réalisation espace sportif et de loisirs		Appel d'offres			
Bâtiments communaux	Rénovation de la salle des Fêtes					
	Extension des vestiaires du foot					
	Climatisation de la salle polyvalente					
Vie quotidienne et espaces publics	Amélioration de la couverture téléphonique		Etudes			
	Travaux de voirie					
	Poursuite de l'aménagement du bourg					
	Eclairage des abribus					
Autres réalisations						

# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## LES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020 A 17H30

### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION ANNEE 2019

COMPTE ADMINISTRATIF		
<b>Section de fonctionnement</b>		En Euros
Recettes année		591 085,58
Dépenses année		465 957,86
	Résultat année	125 127,72
Résultat antérieurs R002		45 788,93
Résultat cumulé	excédent	170 916,65
	déficit	
<b>Section d'investissement</b>		En Euros
Recettes année		480 171,50
Dépenses année		528 785,98
	Résultat année	-48 614,48
Résultat reporté R001		-170 697,44
Résultat cumulé	déficit	-219 311,92
	excédent	

Concernant le budget principal, le compte de gestion, présentée par la trésorière, est identique au compte administratif de la commune.

Affectation du résultat de fonctionnement		
L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement		
Résultat excédentaire d'investissement		0,00
Résultat déficitaire d'investissement		-219 311,92
Prise en compte des restes à réaliser :	*dépenses	-381 320,83
	*recettes	429 844,04
excédent de financement réel		
besoin de financement réel		170 788,71
Affectation du résultat 2019	170 788,71	en investissement (1068)
Au budget Primitif 2020	127,94	R002
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit ; Couverture du besoin de financement de l'investissement ; 170 788,71 Restes sur excédent de fonctionnement : 127,94		

COMPTE ADMINISTRATIF BOULANGERIE	
<b>Exercice 2019</b>	
<b>Section de fonctionnement</b>	
En Euros	
Recettes année	10 019,09
Dépenses année	2 672,41
	Résultat année
	7 346,68
Résultat antérieurs R002	45 788,93
Résultat cumulé	excédent
	déficit
<b>Section d'investissement</b>	
En Euros	
Recettes année	7 698,75
Dépenses année	4 968,47
	Résultat année
	2 730,28
Résultat reporté R001	-9 736,04
Résultat cumulé	déficit
	excédent

Concernant le budget annexe de la boulangerie, le compte de gestion, présenté par la trésorière, est identique au compte administratif de la commune.

Affectation du résultat de fonctionnement		
L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement		
Résultat excédentaire d'investissement		0,00
Résultat déficitaire d'investissement		7 005,76
Prise en compte des restes à réaliser :	*dépenses	
	*recettes	
excédent de financement réel		
besoin de financement réel		7 005,76
Affectation du résultat 2019	7 005,76	en investissement (1068)
Au budget Primitif 2020	340,92	R002
Le Conseil Municipal à l'unanimité a adopté cette affectation.		

### FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTIFICATION et D'ENERGIE : participation aux dépenses de fonctionnement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze demande à la commune une participation aux dépenses de fonctionnement de 7162.97 € au titre de l'année 2020. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par un vote à main levée :

- Décide que cette somme de 7162.97 € soit mise en recouvrement direct par les Services Fiscaux comme les années précédentes.

## LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2020

### Demande de subvention DETR pour les travaux de voirie 2020.

Monsieur le Maire indique que suite à la délibération du 30 janvier 2020 concernant la demande de subvention DETR au titre des travaux de voirie, cette dernière doit être divisée en deux demandes car elle porte à la fois sur des travaux de voirie et des travaux d'élargissement du pont de la Logne sur la voie communale de Belmont. Il indique que le coût total des travaux sur la voirie s'élève à 29 490,00 € HT. Dans le cadre de la DETR 2020, une subvention au titre des travaux sur les voies communales peut être demandée au taux pivot de 40% dans la limite d'un plafond de 100000€ HT de dépenses. Le conseil Municipal décide de l'exécution de ces travaux et sollicite de l'Etat une subvention. Quand aux travaux d'élargissement du pont route de Belmont, dont le coût HT s'élève à 20 020€, une subvention DETR (Etat) peut-être demandée au taux pivot de 50%. Le Conseil Municipal décide de l'exécution de ces travaux et sollicite de l'Etat une subvention.

### Avis Arrêt du PLU Commune de LOUIGNAC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par un vote à main levée émet un avis favorable sur le projet de PLU tel qu'arrêté en conseil municipal du 10 janvier 2020.

### ALGECO Lot 6 Menuiseries Intérieures : Avenant n°1

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des travaux supplémentaires sur le lot 6, « menuiseries intérieures », n'avaient pas été prévus dans le marché et doivent être réalisés. Ces travaux concernent la mise en place d'une porte supplémentaire en remplacement de celle préexistante en mauvais état, état qui n'avait pas été détecté au moment du lancement du projet. L'entreprise MENUISERIE CHARPENTE LENHART, titulaire du lot 6, a présenté un devis de 185€ HT Le montant total du marché pour l'entreprise passe de 656€ HT à 841€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par un vote à main levée :

- émet un avis favorable pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.
- mandate Monsieur le Maire pour engager ces travaux et signer l'avenant à intervenir et tout document s'y rapportant.

#### **Organisation du temps scolaire à la rentrée de septembre 2020**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

- Considérant que le bien-être des enfants est prioritaire ;
- Considérant l'organisation du service municipal mis en place pour les Ecoles,
- Sollicite l'organisation du temps scolaire sur 4 jours à la rentrée de septembre 2020

#### **Recrutement d'un agent dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité**

Le conseil municipal, décide qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir : suite à la mutation de la secrétaire de mairie et la charge de travail supplémentaire que cela entraîne pour l'agent administratif restant.

### **LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2020**

#### **Approbation du PLU**

Vu le rapport d'enquête publique et les conclusions motivées du commissaire enquêteur ; Entendu l'exposé du maire présentant les objectifs poursuivis et les conséquences en termes d'aménagement et d'urbanisme du projet de PLU ; Considérant que le projet de plan local d'urbanisme arrêté soumis à enquête publique a fait l'objet de modifications, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur. Considérant que le projet de plan local d'urbanisme tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L.153-21 du code de l'urbanisme ; Considérant que l'ensemble des membres du conseil municipal ont disposé de l'intégralité des documents et informations dans la convocation;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

1. décide d'approuver les modifications apportées au projet de PLU arrêté.
2. décide d'approuver le projet de PLU
3. autorise Monsieur le maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
4. indique que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public en mairie de Brignac-La-Plaine aux jours et heures d'ouverture habituels.

#### **Instauration du droit de préemption urbain**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'instituer un droit de préemption urbain sur tous les secteurs du territoire communal inscrits en zone U du PLU de la commune.

#### **Adhésion au service commun pour l'application du droit des sols de la CABB**

Considérant qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Communauté d'Agglomération du bassin de Brive (CABB) s'est dotée d'un service commun réalisant pour le compte de ses communes membres l'institution des actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols, et que pour des raisons tenant à la sécurité juridique des actes en question, il convient de se rapprocher du service commun de la CABB. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'adhérer au service commun mutualisé d'instruction des autorisations de droit des sols mis en place par la CABB, à compter du 6 mai 2020, mais souhaite garder la pré-instruction,

#### **Travaux d'éclairage public entrée EST du bourg**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de procéder à l'extension du réseau d'éclairage public du lieu-dit le Pré Haut jusqu'au niveau de la route de Chassat en bordure de la

RD39. Les travaux correspondant ont été estimés à 20 647.78 € HT par le bureau d'études DEJANTE et la participation communale s'élèverait à 10 323.89 €, soit 50% du total. Le solde serait pris en charge par la Fédération Départementale d'Electrification. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable pour effectuer les travaux.

### **LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020**

#### **Indemnités Maire et adjoints :**

Il est nécessaire de prendre une délibération, Mr le Maire ne souhaitant pas prendre la totalité de l'indemnité accordée au Maire d'une commune de moins de 1000 habitants qui est normalement de 1567.43€ brut mensuel. Après délibération et à l'unanimité il a été voté les indemnités suivantes ;

Indemnité Mr le Maire : 1151 € Brut mensuel

Indemnité des Adjoints et de la Conseillère déléguée : 416.17 € Brut mensuel

#### **Délégation au Maire pour les marchés passés selon une procédure adaptée.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne délégation à Monsieur le Maire pour préparer, passer, exécuter et régler les marchés, de fournitures et de services, et toutes décisions concernant les avenants qui peuvent être passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque ces crédits sont inscrits au budget et ce à compter du premier euro et jusqu'à la somme de 100 000 € HT. En cas d'empêchement du Maire, cette délégation sera exercée, dans les mêmes conditions, par le premier Adjoint au Maire. Cette délégation est valable pendant toute la durée du mandat électif.

**Travaux école :** Il est nécessaire d'établir un avenant sur le lot 7 plâtrerie pour un supplément de 2093€ ht. Décision adoptée à l'unanimité

**Travaux du stade :** Achat de carrelage pour 629.22€ ht subventionné à 80%, sachant que la pose se fera par les membres du club.

**Acquisition d'une épareuse :** Il a été décidé de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sachant que celle-ci peut-être de 40% plafonnée à 5000€.

#### **Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et de bâtiments communaux**

Ce dispositif du parcours emploi compétences, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 60 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de créer ce poste et autorise Mr le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

**Projet City stade :** 2 possibilités ; en contrebas du parking de la boulangerie ou derrière la salle polyvalente. Après un tour de table, la majorité est favorable à la réalisation de ce projet à côté de la salle polyvalente.

**Boulangerie :** projet de rachat de la maison d'habitation construite par l'Office d'HLM pour en faire éventuellement un agrandissement de la boulangerie et une épicerie. Il avait été fait une demande de subvention DETR de 40%, mais ce projet n'a pas été retenu par l'Etat Il est nécessaire de rappeler « pas d'arrêté de subventions, pas de travaux ». Mais par contre d'autres demandes de subvention DETR auprès de l'Etat ont été retenues, à savoir ;

- Aménagement des vestiaires du stade ; subvention de 7275.16€ pour un montant de travaux HT de 24 250€
- Acquisition d'un TBI pour l'école, subvention demandée en 2019 et reçue en 2020 de 1310€ pour une dépense de 2620€
- Travaux de voirie programme 2020, subvention accordée de 11 796€ pour un montant de travaux de 29 490€
- Travaux Pont de La Logne, subvention de 10 010€ pour des travaux de 20 020€

- Aménagement d'espaces publics (PAB), subvention demandée en 2019 et reçue en 2020 de 40 172€ pour des travaux de 100 430€

## LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS/ PRINCIPAL et BOULANGERIE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL POUR L'ANNEE 2020

#### SECTION FONCTIONNEMENT :

**DEPENSES** : 479 193,00€

**RECETTES** : 557 708.70€

soit 557 580.76€ + résultat 2019 reporté de 127.94€

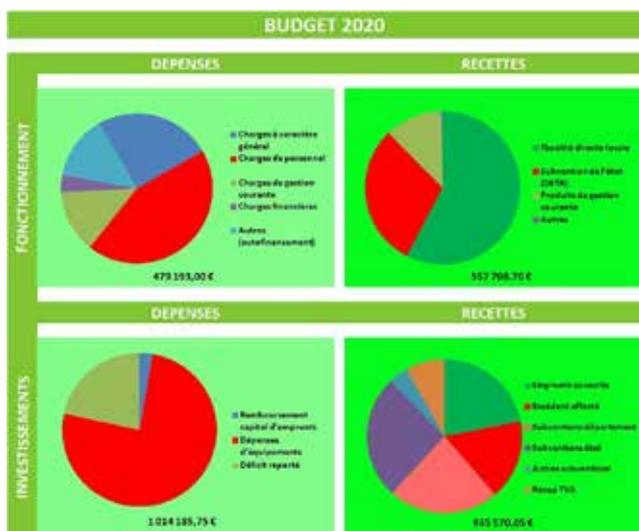
D'où un excédent de 78 515.70€ qui sera affecté à la section d'investissement.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

**DEPENSES** : 1 014 085.75€

soit 794773.83€ + résultat reporté négatif de 219 311.92€

**RECETTES** : 935 570.05 €



#### Taux des taxes :

On ne vote plus le taux pour la taxe d'habitation.

Il faut rappeler que nous votons les taux des taxes, les bases étant définies par l'Etat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux qui restent inchangés depuis 1996, à savoir ;

Pour la taxe foncière sur le bâti : 14.20%

Pour la taxe foncière sur le non bâti : 92.84%

## LES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 16 JUILLET 2020

### LOCATIONS PONCTUELLES DE VEHICULES ET DE MATERIELS ; CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

La Ville de Brive, le CCAS de Brive et les Villes de Turenne, de Brignac la Plaine, d'Allasac et Turenne ont des besoins communs pour des locations ponctuelles de véhicules et de matériels. Le recours à un groupement de commandes pour cette famille d'achats présente un intérêt économique certain. La ville de Brive en sera le coordonnateur. Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, par un vote à main levée, décide:

- d'approuver la convention constituant le groupement de commandes entre la Ville de Brive, et les Villes de Turenne, de Brignac la Plaine, d'Allasac.

- désigne Alain DOUSSEAU et Alain FRAISSE en tant qu'élus titulaires et élus suppléants parmi les membres de la commission d'appel d'offres pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

- d'autoriser le maire à signer la convention constitutive de groupement correspondante et à signer les marchés à venir

### MODIFICATION DE L'INTITULE du budget « BOULANGERIE » en budget « COMMERCE »

Vu le projet de réhabilitation du bâtiment communal « Les Mangonies » en bar restaurant et le projet d'installer une épicerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par un vote à main levée :

Dit que l'intitulé de ce budget annexe sera désormais « Budget Commerce ». Toutes les opérations de ce budget aussi bien en investissement qu'en fonctionnement seront assujetties à la TVA

### ADRESSAGE : NOMINATION DES RUES, VOIES ET PLACES DE LA COMMUNE

Par délibération en date du 18 janvier 2018, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage des voies de la commune et a autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. Considérant l'intérêt communal que présente la démarche, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par un vote à main levée :

Décide d'adopter les dénominations des rues, voies et places de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

### ACHAT D'UNE EPAREUSE

Le Conseil Municipal a retenu le devis de l'entreprise SAVIMAT (Doucet) pour un montant HT de 23 500 € avec une reprise de 6 300€, d'où un coût pour la commune de 13 250€ subvention déduite.

### PARTICIPATION A L'ACHAT D'UN BROYEUR AVEC LA COMMUNE DE PERPEZAC LE BLANC

Le Conseil Municipal décide de participer à l'achat d'un broyeur avec la commune de Perpezac le Blanc à hauteur de 50 %, avec une subvention du Conseil Départemental de 2120 € soit une dépense pour chaque commune de 1590 €.

### PERSONNEL COMMUNAL

#### Mr Le Maire informe l'assemblée :

Compte tenu du passage de 4.5 jours à 4 jours du temps scolaire et de la diminution des effectifs scolaires, à la rentrée de septembre 2020 il convient de modifier la durée hebdomadaire de service des emplois correspondants.

#### Le Conseil décide :

De porter la durée du temps de travail de l'ATSEM, agent titulaire, de 32 Heures à 31 heures par semaine à compter du 1er septembre 2020.

De porter la durée du temps de travail de l'adjoint technique sur emploi permanent à temps non complet de 22 heures à 21 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

### CREATION DE POSTE CATEGORIE C à temps complet et recrutement le cas échéant d'un agent contractuel

Le Conseil Municipal considérant que la commune employeur compte moins de 1 000 habitants tel qu'en atteste le dernier recensement et sur le rapport du Maire et après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité décide ;

La création à compter du 1er octobre 2020 d'un emploi permanent de secrétaire de mairie dans le grade d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe, grade de la filière administrative relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour 35 heures hebdomadaires.

### Versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie COVID-19

Le Conseil décide d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

## LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020

### VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Moyenne des trois dernières années	2020
Anciens d'Algérie	197	200
Association prévention routière	47	50
CA Brignacois	1610	1630
Cent Soupapes	253	250
Club du 3 <sup>ème</sup> Age	433	430
Comité des Fêtes	763	0
Familles Rurales	1090	1090
Foyer Culturel	973	970
Ligue contre le Cancer	75	75
Mutuelle Personnel	47	50
DDEN	75	75
Société de Chasse	777	780
Ya Ka Dans'c	1523	1520
USEP	757	760
Le P'tit Cabaret	667	670
APE	227	230
Resto du Cœur Terrasson	75	75
Resto du Cœur Objat	75	75
La boule brignacoise	370	370
Pompiers Ayen	78	80
Chœur des Hommes	387	390
Espoirs Paysans	0	200
Les Amis de St Robert	0	989,87
TOTAL	10499	10939,87

La majorité des associations n'ayant pas eu d'activités cette année du fait de la crise sanitaire, il a été décidé de faire la moyenne des subventions versées en 2017, 2018 et 2019. Nous ne versons pas pour le moment de subvention au Comité des Fêtes dont le bureau est démissionnaire. En ce qui concerne «Amis de ST ROBERT» la subvention est versée en contre partie d'une représentation dans la commune. Le Conseil Municipal décide de verser les subventions inscrites au tableau ci-joint.

#### Travaux de dissimulation des réseaux télécommunication 1<sup>ère</sup> tranche entrée EST du bourg au lieu dit « Le Pré Haut »

Les travaux correspondant ont été estimés à un total de 34 455,72€ TTC. Les travaux de maîtrise d'œuvre et les travaux de Génie Civil sont pris en charge à hauteur de 50 % par la FDEE de la Corrèze soit 11 088 € TTC et 50 % par la commune soit 11 088 € TTC. Les études et travaux de câblage sont pris en charge à hauteur de 82 % par Orange soit 10 069,37 € TTC et 18 % par la commune soit 2 210,35 € TTC. La participation communale totale s'élèverait à 13 298,35 € TTC.

#### PROGRAMME VOIRIE 2020 : choix de l'entreprise.

Il a été décidé d'effectuer des travaux de voirie 2020 estimés à 68 092,80€ TTC. Une consultation a été lancée sur le site des offres de marchés publics et sept entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise DEVAUD TP pour un montant de 52 680,00 € TTC.

#### VERIFICATION POUR MISE EN SECURITE DES PONTS DE BELMONT, CHASSAT ET LA CHOISNE : Consultation de bureaux d'étude pour une étude de structure.

Il y a lieu de procéder à une vérification des structures en vue de futurs travaux d'élargissement des Ponts de Belmont, Chassat et La Choisne pour leur mise en sécurité. Une étude de leurs structures doit être effectuée. Pour cela, une consultation de bureaux d'étude doit être faite.

#### AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE : Consultation de maîtres d'œuvre

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'agrandissement du cimetière car il ne reste que deux concessions à la vente. Pour cela, une consultation de bureaux d'étude doit être faite.

#### TRAVAUX PAB 2<sup>ème</sup> GENERATION 1<sup>ère</sup> TRANCHE : Choix de l'entreprise

Ces travaux correspondent à l'aménagement de la place de la boulangerie ainsi que du terrain multi sport à côté de l'école. Quatre entreprises ont déposé des offres. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise MIANE ET VINATIER pour un montant de travaux de 66 970 € HT.

#### ACHAT DU LOGEMENT CORREZE HABITAT JOUXTANT LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que par délibération du 5 Décembre 2019, il avait été décidé de procéder à l'acquisition du logement social jouxtant la boulangerie afin de promouvoir un projet d'épicerie. Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire l'acquisition de ce logement social appartenant au bailleur social Corrèze Habitat et décide de construire un nouveau bâtiment afin d'y accueillir un nouveau commerce.

#### ACHAT D'UN TRACTEUR

Il convient de procéder à l'acquisition d'un nouveau tracteur pour améliorer l'outil de travail des agents du service technique. Quatre entreprises ont été consultées et ont répondu à l'offre (avec reprise tracteur Landini actuel et chargeur). Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise SEE ROCHE pour la somme de 39 000€ HT, l'offre la mieux disante ...

#### RENOUVELLEMENT ADHESION AU CENTRE DE GESTION Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze

Pour faire face au problème posé par l'absence momentanée de personnel dans les collectivités territoriales, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze, conformément à l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, a créé un Service Public de l'Emploi Temporaire. Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention avec le Centre Départemental de Gestion de la Corrèze pour bénéficier de l'intervention d'un agent contractuel du Service Public de l'Emploi Temporaire.

#### MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020

Lundi, Jeudi, et Vendredi : 9h / 12h – 13h30 / 18h  
Mardi : 9h / 12h Mercredi : 8h30 / 12h – 14h / 18h  
Samedi : 9h / 12h tous les 15 jours

#### QUESTIONS DIVERSES

APPLICATION MAIRES ET CITOYENS : Alain FRAISSE précise à l'assemblée que cette application est gratuite

SPIC : Fond de péréquation intercommunal

Mr le Maire précise que l'Etat prélève de l'argent aux communes les plus riches pour le reverser aux communes plus défavorisées. Pour info l'Agglo et les communes reversent 745 676€ par an. L'Agglo reverse 229 740€ pour son compte ainsi qu'une partie de la charge des 48 communes soit 94 822€ d'où un total pour l'Agglo de 324 562€. Le solde restant soit 421 114€ est à la charge des communes. Quant à notre commune, nous versons 2849€.

#### COMMISSION ELECTORALE

Il a été nommé comme Présidente Isabelle SERFILIPPI, et Patrick FRICOTIN en tant que vice Président. En tant que délégué pour l'Administration est retenu Claude MARCILLOU. En tant que déléguée pour le Tribunal, est retenue Sylvette VEYSSET.

# Budget 2020

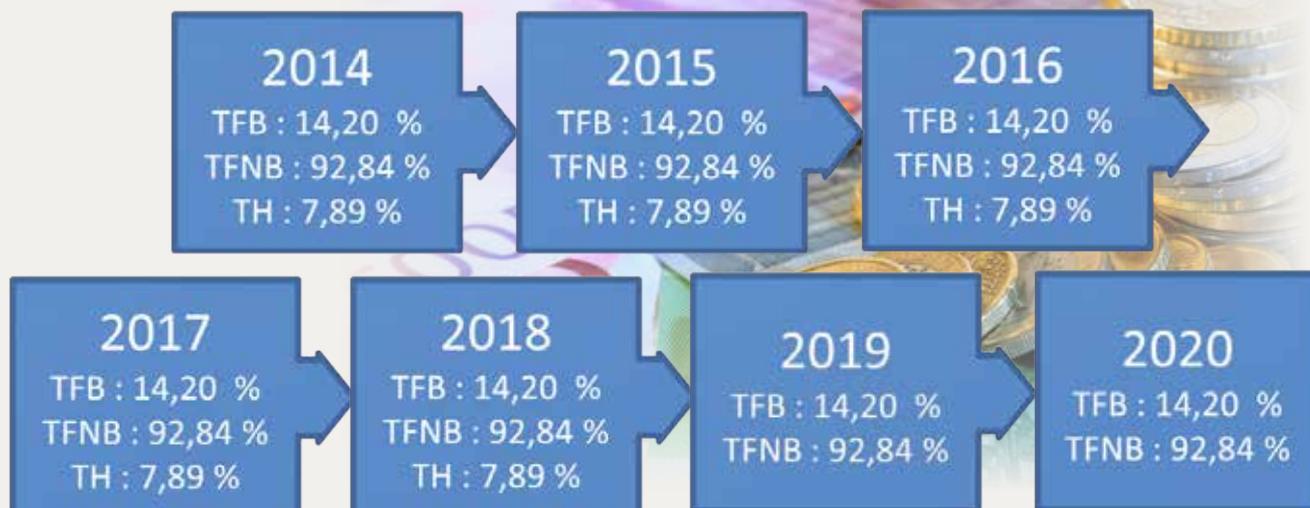
**1 493 378,75 €**

**FONCTIONNEMENT**  
**479 193,00 €**

**INVESTISSEMENT**  
**1 014 185,75 €**

**PRES DE 11000 € DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**Taux d'imposition (TFB foncier bâti, TFNB foncier non bâti, TH taxe d'habitation) :**



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



*Le 3 janvier 2020* - Jules, Hugo LAVAL de Benoît, Henri LAVAL et de Catherine, Françoise BEZOS

*Le 30 mars 2020* - Eléa-Rose MAMY de Christophe, Jean-Louis MAMY et de Marianne HERAULT

*Le 30 mai 2020* - Lilou GUICHARD de Mickaël, Anthony GUICHARD et de Ambre, Victoria, Paula AUBERT

*Le 27 juin 2020* - Melwys, Marc CHAUVAC FOIGNANT de Damien CHAUVAC et de Caroline FOIGNANT

*Le 29 septembre 2020* - Sohane CALMET de Jean-Michel CALMET et de Elodie DRUNAI

*Le 02 septembre 2020* - Djayden, Philippe, Thomas, Adolphe PAUTRAT de Thomas, Jason PAUTRAT et de Angela, Christine RUFIN

*Le 17 octobre 2020* - Séraphin MESSIANT de Frédéric, Bruno, Alfred MESSIANT et de Sophie, Monique Anna ROSSY

## MARIAGES



*Le 31 janvier 2020* - Thierry, Pierre BARRIERE et de Monique, Marie, Marthe JUMELLE

*Le 19 septembre 2020* - Yves, Louis BECONNE et de Christine JEAN

## DÉCÈS



*Le 24 janvier 2020* - Marcelle VERLHAC, veuve de Fernand, Jean LACOSTE

*Le 05 février 2020* - Jean JOYET, époux de Jeanne, Solange LAFON

*Le 12 février 2020* - Xavier, Alain, Christian MEUNIER, époux de Catherine JOYET

*Le 23 mars 2020* - Domingos Da Assunção SAMPAIO ALVES

*Le 26 mars 2020* - Marie-Jeanne CHATEAURET, veuve de Jean, Georges, Maurice DELORD

*Le 03 juillet 2020* - Jean-François MARCHOU, époux de Dominique Francine ROUVET

*Le 25 juillet 2020* - Suzanne Thérèse BOURIQUET, veuve de Christian Jean DELORD

*Le 02 août 2020* - Firmin, Edouard, Gabriel ROUSSELY, veuf de Marie, Geneviève, Aimée CHATRAS

*Le 19 septembre 2020* - Charles, Martial FROIDEFOND, veuf de Andrée SERRA

*Le 24 novembre 2020* - Jean Robert VEYSSET, ancien Maire de la commune de Brignac-La-Plaine de 1991 à 2005.



# NOUVELLES PAROISSIALES



Cette année, les activités de nos paroisses ont été très largement perturbées du fait de la crise sanitaire que nous avons subie durant le printemps et qui a repris à l'automne, nous laissant dans l'incertitude quant à son évolution dans les prochains mois.

Je ne cesse de prier en pensant aux difficultés rencontrées par chacun dans sa vie personnelle, familiale, professionnelle et sociétale, avec une intention particulière pour les résidents de l'EHPAD Charles Gobert, auquel nous sommes attachés, et pour son personnel soignant.

Pendant plusieurs semaines, les rassemblements ont été interdits dans nos églises, pour les messes comme pour la célébration des obsèques. Je n'oublierai pas ces sépultures concernant des personnes parfois très proches de l'Église dont le service n'a pu être assuré qu'au cimetière avec une participation très réduite des leurs.

Par bonheur, de nombreux chrétiens se sont mobilisés dans notre pays, encouragés par nos évêques, pour rappeler combien la messe fait partie pour eux des

biens dits «essentiels», ce qui est mon cas puisque je la célèbre quotidiennement et à plusieurs reprises durant le week-end.

Le catéchisme et l'aumônerie ont été également suspendus durant de nombreuses semaines : nous avons cependant essayé de garder un lien avec les familles concernées, convaincus que nous sommes que l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes relève d'abord de la responsabilité des parents qui ont demandé pour eux le baptême alors qu'ils étaient le plus souvent bien trop jeunes pour le demander eux-mêmes.

Les réunions MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) se trouvent encore actuellement interrompues, sans parler du repas inter paroissial au printemps et du voyage à l'automne qui n'ont pas pu avoir lieu.

Je souhaite que cette année 2021 nous offre beaucoup de joie à nous retrouver de nouveau pour partager ensemble ces moments de rencontre qui nous sont nécessaires, bien sûr au sein de nos familles, dans tous nos lieux de vie, à l'église !

Abbé Jean-François DERROY

# LES TRAVAUX FINALISÉS EN 2020

## RÉFECTION DE CHAUSSÉES

Ces travaux ont concerné :

- Les trottoirs sur la RD 39 au niveau de LA COMBE ;
  - Chemin de la CHALVARIE ;
  - Chemin de CHASSAT ;
  - Impasse du PERRIER BARDOT ;
  - La CHAPELLE HAUTE ;
  - Voie communale de BELMOND Route de LA COMBE.
- Montant des travaux : 138152 € subventionnés à 40%



## ECLAIRAGE STADE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Remise en état de la pelouse ;
- Mise en conformité de l'éclairage ;
- Achat d'un tracto tondeuse ;
- Aménagement des parkings.

Montant total des travaux : 102155 € subventionnés à 80% par une participation de la FFF et des fonds Européens.



## ECOLE : LIFTING RESTRUCTURANT



**Phase I**  
*Construction  
agrandissement*  
192495 €

**Phase II**  
*Réhabilitation école  
maternelle* 75669 €

**Phase III**  
*Mise en conformité  
de L'ALGECO (2 classes)*  
129554 €



Des classes équipées de vidéoprojecteurs et d'écrans numériques interactifs

Cette réalisation a été possible grâce à des subventions représentant 80 % du montant total émanant : du Conseil Régional, de l'Etat, du Conseil départemental, de l'Agglo de Brive, de la réserve parlementaire accordée par le Député et le Sénateur.



**Choisir le  
bon moment  
c'est moins  
dérangeant!**



### **ARRÊTÉ PRÉFECTORAL\* PORTANT RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

\* Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999

# LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2021

## AMENAGEMENT PLACE DE LA BOULANGERIE

Réfection de la voirie et des réseaux enterrés.  
Les travaux devraient commencer début 2021.



## AMENAGEMENT D'UN LOCAL RESTAURANT

Situé dans le local municipal des Mangonies, l'appel d'offres  
a été lancé et les travaux devraient s'étaler sur six mois et s'initier début 2021

## AMENAGEMENT ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS

Espace sportif et de loisirs en accès libre pour les jeunes  
Prévu à proximité de l'école et de la salle polyvalente Jean Ferrat.

## AUTRES REALISATIONS

Agrandissement du cimetière  
Parking COURNIL  
Plan d'aménagement du Bourg 2<sup>ème</sup> tranche (ruelles)

# LISTE DES ASSOCIATIONS

## **100 SOUPAPES**

Président : ROUX Sébastien  
Les Buissonnières - 19310 BRIGNAC  
Tel : 05.55.85.34.71

## **CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE**

### **«BRIGNAC LES FRUITS»**

Président : FOUCHARD Claude  
La Combe - 19310 BRIGNAC  
Tel : 05.55.85.35.27  
claude.fouchard@orange.fr

## **CLUB ATHLETIQUE BRIGNACOIS**

Président : FAURIE Didier  
Le Mas - 19310 BRIGNAC  
Tel : 06.37.80.60.75  
Stade : 05.55.85.20.23  
ca.brignacois@gmail.com

## **FAMILLES RURALES**

Présidente : PASTORINO Michèle  
17 rue Principale - 19310 BRIGNAC  
Tel : 05.55.85.26.45  
marie.pastorino@orange.fr

## **FNACA**

Président : NADAL Georges  
Le Pouget - 19310 BRIGNAC  
Tel : 09.63.54.09.96

## **APE Association des Parents d'élèves**

Présidente : BOUARD Emilie  
Aziniéras - 19310 BRIGNAC  
ebouard@sfr.fr

## **LE CHŒUR DES HOMMES DE BRIGNAC**

Président : LEGENDRE Fabrice  
Le Bourg - 19310 PERPEZAC LE BLANC  
Tel : 05.55.25.82.33 / 06.45.24.34.64  
flg19310@gmail.com

**COMITE DES FETES** : En stand-by

## **FOYER CULTUEL**

Président : VERGNE Gilles  
85 Imp des Laurières- 19130 OBJAT  
Tel : 05.55.25.09.31 / 06.07.17.50.29  
gillesb.vergne@orange.fr  
foyculturelbrignac@gmail.com

## **SOCIETE DE CHASSE**

Président : RAFAILLAC Daniel  
68 Imp. des Saules  
19600 ST-PANTALEON DE LARCHE  
Tel : 05.55.86.93.07 / 06.81.69.52.36  
daniel.rafaillac@sfr.fr

## **YA KA DANS'C**

Président : LACHAMBRE Denis  
La Combe 19310 BRIGNAC  
Tel : 05.55.85.26.96  
nadine.lachambre@orange.fr

## **LE P'TIT CABARET**

Président : FRONTIGNY Olivier  
63 av. du Docteur Paul Soufron  
19600 LARCHE  
Tel : 06.28.98.45.58  
frontignyolivier@yahoo.fr

## **BOULE BRIGNACOISE**

Président : BROUSSOUX Dominique  
Le Pouget - 19310 BRIGNAC  
Tel : 05.55.85.23.89  
Dominique-broussoux@orange.fr

## **ESPOIRS PAYSANS**

Président : BOSREDON J. Michel  
Froidefond - 19310 BRIGNAC  
Tel : 05.55.85.35.28  
espoirs.paysans1@orange.fr

**Portail des associations**  
**cg19.portailasso.com**

Cette année encore et malgré la crise sanitaire, nous avons remis au TELETHON la somme de **1400€**. MERCI aux donateurs, aux associations de la commune ainsi qu'à l'école de ST AULAIRE pour leur contribution.

# COMITE FNACA DE BRIGNAC LA PLAINE



Au cours de l'année 2020, la FNACA a participé aux cérémonies du 19 MARS, 8 MAI et 11 Novembre. Pour chacune de ces cérémonies, des gerbes ont été déposées à la stèle et au monument aux morts. Ces cérémonies ont eu lieu avec un nombre de personnes limité du fait de la crise sanitaire.

De plus nous avons la triste nouvelle d'annoncer le décès de notre camarade Martial FROIDEFOND survenu le 19 Septembre 2020.

Comme tous les ans la FNACA a fait un don pour le TELETHON.

## LE P'TIT CABARET

*President d'honneur* : ROUSSELY Bernard

*Presidente* : FRONTIGNY Olivier

*Vice-President* : VEYSSET Henri

*Vice-Presidente* : MAMALET Marie-Claude

*Tresoriere* : FRAYSSE Anne-Sophie

*Vice-Tresoriere* : TAHIF Rajaa

*Secrétaire* : TEYSSOU Christine.



Toute la troupe du P'tit Cabaret vous souhaite une excellente année 2021, qu'elle soit synonyme de réussite, de bonheur et surtout de bonne santé.

Malgré un contexte sanitaire difficile depuis l'an dernier, la troupe travaille dur afin de pouvoir présenter son nouveau spectacle en Janvier 2021\*, intitulé « Destinée ». Nos spectateurs voyageront dans le monde du Cabaret à travers les époques avec des danses totalement inédites.

*\*sous réserve de conditions sanitaires favorables.*



# APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'association est fondée sur le volontariat des parents d'élèves. Son objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

BILAN DE L'ANNEE 2019-2020 : une année rythmée par les aléas de l'épidémie du covid19.

Cette année encore, différentes actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année : Téléthon, stand au marché de Noël de Brignac avec une vente de gâteaux et de kits SOS Cookies et vente de pommes. Malheureusement début 2020, la situation sanitaire nous a obligé d'annuler le loto ainsi que le barbecue qui sont nos deux plus grosses manifestations. Nous continuons également à nous investir dans des projets divers comme des ventes de pommes et de chocolats, nous renouvelerons notre loto et notre barbecue de fin d'année si la situation sanitaire nous le permet, ainsi que nos participations aux événements de la commune.

On souhaite mettre en place une de soirée resto en drive et un vide grenier, encore une fois selon la situation sanitaire. L'APE invite tous les parents prêts à s'investir dans le soutien de l'association à la contacter [apebrignac@gmail.com](mailto:apebrignac@gmail.com). Cette année, l'APE ne compte plus que 4 mamans qui font de leur mieux pour garder en vie notre petite association. Nous espérons trouver du sang neuf pour que celle-ci perdure et ainsi pouvoir continuer à financer les projets scolaires.

Nous avons été fiers de remettre un chèque de 1700 euros pour que les enfants puissent partir au ski. Espérons que cela puisse continuer !!

L'APE a élu son nouveau bureau :

- Présidente : Emilie BOUARD
- Présidente adjointe : Hélène DOUSSEAU
- Trésorière : Justine FIDEL
- Secrétaire : Dominique PACAUD

## BRIGNAC LES FRUITS



Bonjour à tous. Que dire de cette année 2020, pour nous les anciens, cela a été très pénible, privés de la liberté de pouvoir se réunir une fois par mois, discuter, grignoter les gâteaux faits par les adhérentes, passer un moment de détente. Notre dernière réunion le 12 mars 2020 n'a rassemblé que dix personnes. Notre assemblée générale a été repoussée du 18 juin au 16 septembre. Rien de changé pour le bureau.

Nous souhaitons une bonne année 2021 à tous et surtout protégez-vous.

Le président FOUCHARD CLAUDE

# CHOEUR D'HOMMES



Convivialité, simplicité et joie voilà ce qui caractérise le chœur d'Hommes !

Avant tout, je veux, au travers de cet article, remercier Jeanne Marie Chauvin qui a su pendant 6 ans dynamiser et révéler les voix qui composent ce chœur.

Jean Roux, chef de chœur professionnel, professeur de chant et dirigeant d'orchestres, succède à Jeanne Marie. Bienvenue Jean !

Dès le 9 septembre, nous avons repris notre aventure et puis...

Pour rester dans une certaine dynamique, jusqu'à nos «retrouvailles» ... et pour ne pas perdre de la voix, nous mettons en place des répétitions individuelles au travers d'un outil informatique. Dans le contexte actuel, nous réfléchissons pour des répétitions en visioconférence.

Notre aventure continuera par des chants basques, corses, espagnols, orthodoxes russes et des extraits d'opéra populaires.

Nous avons également pour projet, la création d'un chœur de Femmes qui aura, avec le chœur d'Hommes

quelques chants en commun. Un répertoire éclectique sera à mettre en place.

À ce jour nous recensons 12 femmes volontaires, nombre qui doit être porté à 20 pour être viable. Je fais donc appel à candidatures ! Les répétitions seraient cadrées le jeudi de 20H à 22H.

Puis, au plus vite, nous organiserons une soirée Portugal, suite à notre déplacement en 2019, pour projeter les films des concerts réalisés à Faro et Olhão.

Pour terminer, je précise que les répétitions du chœur d'Hommes se tiennent à la salle des fêtes les mercredis de 20H à 22H, puis 1 samedi matin par mois, dont 1 heure de technique vocale.

Nous chantons a capella et pouvons être accompagnés au piano. De fait nous recrutons des musiciens bénévoles pour compléter notre groupe.

Alain, David et moi-même restons à votre écoute pour rejoindre notre aventure.

Bien chœur-dialement.  
Fabrice

*Président* : Fabrice Legendre 06 45 24 34 64

*Vice Président* : David Labidoire 07 84 66 91 33

*Trésorier* : Alain Fraysse

*Chef de Chœur* : Jeanne Marie Chauvin



# CA BRIGNACOIS

Président : Didier FAURIE

Vices présidents : Compétitions : Sébastien Lafeuille

Loisirs : Yannick Normand

Secrétaire : Agnès Lajugie

Adjoint : Cyril Barraud

Trésorière : Aurélia Haentjens

Adjointe : Rose Faurie

Le club compte à son actif 130 licenciés pour la saison 2020-2021, à savoir :

37 Seniors

68 Jeunes

20 Vétérans

11 Féminines

Orchestrés par 21 dirigeants et entraîneurs, ainsi qu'un Responsable Pole Jeunes : Murphy Faucher

Pour cette année 2020-2021, les Rouges et Blancs organisent leur repas paëlla le 10 Avril 2021, ainsi que leur marché de pays le 19 juin 2021. Une journée festive et découverte sera programmée ultérieurement.

Tableau des responsables et entraînements :



ENTRAINEMENTS SAISON 2020 - 2021					
Catégories	Jours de semaine	Horaires	Lieux	Entraîneurs	Téléphones
U7	Mercredi	15h30 à 16h30	BRIGNAC	GABRIELLI Alexandre	06 68 52 94 95
U9	Mercredi	14h00 à 15h15	BRIGNAC	CERTES Frédéric	06 77 59 00 18
U11	Mercredi	17h00 à 18h30	BRIGNAC	FAUCHER Murphy	06 27 32 15 86
U13	Mardi	18h15 à 19h45	BRIGNAC	ARAYE Lucas	06 52 02 24 14
	Jeudi	18h15 à 19h45	BRIGNAC	ARAYE Lucas	06 52 02 24 14
U15	Mardi	18h15 à 19h45	BRIGNAC	ALFARO Stéphane	06 77 12 93 01
	Jeudi	18h15 à 19h45	OBJAT	ALFARO Stéphane	06 77 12 93 01
Seniors A	Mardi	19h45 à 21h15	BRIGNAC	LAFEUILLE Sébastien	06 42 76 20 85
Seniors B	Vendredi	19h45 à 21h15	BRIGNAC	GABRIELLI Alexandre	06 68 52 94 95
Vétérans	Jeudi	19h45 à 21h15	BRIGNAC	NORMAND Yannick	06 40 66 21 52
Féminines	Dimanche	10h00 à 11h30	BRIGNAC	KUBANY Coralie	06 81 46 96 95

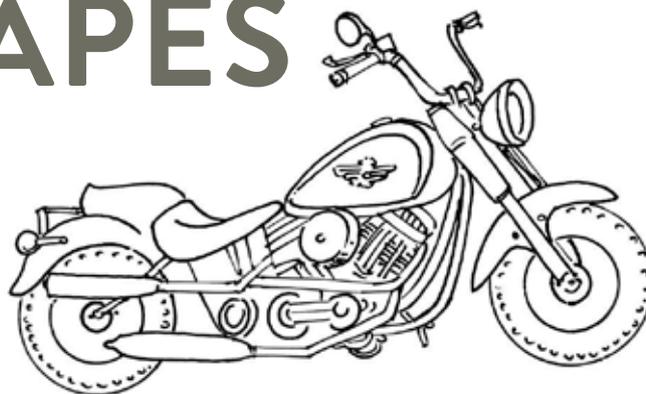
## 100 SOUPAPES

Président d'honneur : Bernard ROUSSELY

Président : Sébastien ROUX

Trésorier : Jean Marie DAUTRAIT

Secrétaire : MARIE France DAUTRAIT



Suite à la crise sanitaire, nous n'avons pu faire de manifestation, nous espérons pour 2021 pouvoir faire :

- 16 Mai 2021 : Vide grenier sur la place du village (2€ le mètre linéaire), possibilité de restauration sur place  
Réservation auprès de Marie France au 05 55 85 25 75
- 20 JUIN 2021 : Randonnée de motos anciennes N'hésitez pas à nous rejoindre

*Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes, prenez bien soin de vous, que 2021 soit meilleur que 2020.*

# FOYER CULTUREL

## LAIQUE DE BRIGNAC LA PLAINE

*Présidents d'honneur* : Marie-Thérèse Pignol et Daniel Viresolvit

*Président* : Gilles Vergne

*Vice-présidents* : Laurette Roussely et Nicolas Delmas

*Trésorière* : Claudine Boudier

*Secrétaire* : Nathalie Delmas

*Secrétaire adjointe* : Karine Debas

La troupe du foyer culturel a pu assurer les 3 représentations de février et mars 2020, de justesse, il faut bien le reconnaître. Nous avons eu une grande chance (à 10 jours près), avant le 1<sup>er</sup> confinement, d'autres associations brignacoises ont dû hélas annuler des manifestations.

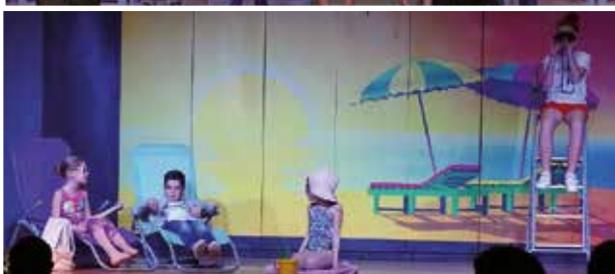
Le spectacle a été de qualité comme d'habitude, apprécié par le public. L'élément de satisfaction se mesure par le nombre de spectateurs stable, et surtout par l'augmentation du nombre de réservations de la dernière séance (177) pour 216 spectateurs.

La réussite de la saison passée nous assure un bilan financier satisfaisant. Ce sera appréciable pour l'année 2021 où les recettes seront nulles. Le bureau a décidé de renouveler les adhésions gratuitement pour un an. Nous avons aussi investi dans du matériel d'éclairage plus moderne et performant.

Dès la fin août, le bureau a décidé que la saison 2020-2021 serait une année blanche, après avoir observé les contraintes imposées par les autorités, les réactions des membres de la troupe, parents et adultes. La responsabilité de l'encadrement des enfants a pesé lourd. En résumé, comment faire du théâtre, de la danse ou de la chanson avec un masque, en respectant la distanciation physique ? Cela nous a semblé impossible. Hélas, la 2<sup>ème</sup> vague à l'automne nous a confortés dans cette décision.

Madame Suzanne Delord, présidente d'honneur et fondatrice du foyer est décédée le 25 juillet. Elle le dirigea pendant 47 ans de 1962 à 2009, à une période où le monde rural n'avait guère de loisirs, de possibilités de voyages, de connaissances culturelles et surtout d'épanouissement sur une scène. Claudine Boudier au nom du conseil municipal et Daniel Viresolvit au nom du foyer lui ont rendu hommage lors de ses obsèques. Merci Mme Delord pour ce que vous nous avez transmis. Je remercie également tous les membres du foyer culturel qui ont poursuivi son œuvre pendant la saison 2019-2020. Nous espérons retrouver la salle Jean Ferrat, le plus tôt possible...

Gilles VERGNE



# FAMILLES RURALES

## ASSOCIATION FAMILLES RURALES CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michèle Pastorino *Présidente*  
David Labidoire *Vice président*  
Dominique Mangier *Trésorière*  
Simone Feuillade *Secrétaire*  
Jackie Dupuy  
Suzanne Paradinas  
Marie Josée Viresolvi  
Claudine Guignaudeau



L'année 2020 vient de s'écouler, année morose dominée par la Covid 19 ce qui n'a permis que partiellement le maintien de nos activités.

Nous débutons une nouvelle année 2021 qui bien qu'incertaine recelle des potentialités de liberté retrouvée et nous permettra, nous en sommes persuadés de rebatir ensemble des moments de partage d'activités physiques ou culturelles et de convivialité .

N'hésitez pas à nous proposer vos idées.

## NOUS ESPÉRONS PARTAGER AVEC VOUS EN 2021

### LES ACTIVITÉS PONCTUELLES

- Participation à la soirée Dîner Spectacle « Le P'Tit Cabaret »
- Soirée du Foyer Culturel
- Participation au Marché de Pâques
- Participation de « Familles Rurales » au vide grenier organisé par l'Association « Les 100 soupapes »
- Vente de compositions florales pour la Fête des mères
- Participation au Marché de Pays
- Randonnée à thème : La rando du goût à Ayen et Rando de la Pomme à Objat
- Sortie du patrimoine
- Organisation d'un Loto
- Les 10 Kms de Brignac
- Participation au Téléthon
- Participation au Marché de Noël

### LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

- Atelier patchwork et travaux d'aiguilles le jeudi de 14H à 17h Salle des Mangonies
- Atelier floral le dernier vendredi du mois à 16H Salle des Mangonies
- Cours de gym volontaire le lundi en période scolaire, de 20h15 à 21h15 Salle Polyvalente
- Bibliothèque : tous les mercredis après midi de 14 à 17H Ancienne école
- Participation financière aux cours d'aqua gym et Aqua bike à Terrasson chez « Terrapideau »
- Cours de cardio training le lundi de 19H à 20H Salle Polyvalente
- Cours de Pilates le vendredi matin à 9h30 à la Salle des Fêtes

**Pour tout renseignement et adhésion :** MICHELE 05 55 85 26 45 ou SIMONE 05 55 24 31 75

# AMIS CHASSEURS

*Président :* RAFFAILLAC Daniel - tel : 06.81.69.52.36  
*Trésorier :* MANGIER Claude - tel : 06.19.12.29.19  
*Garde Communal :* SAGE Romain - tel : 06.26.15.90.01

## Une année bien particulière !!!

Suite à la crise sanitaire la société n'a pas pu assurer comme elle l'aurait souhaité certaines activités pour le bon déroulement de celle-ci (Assemblée Générale, Poule aux gibiers et le repas de chasse annuel). En ce qui concerne l'Assemblée Générale de l'année écoulée, elle sera repoussée en début d'année 2021, si les conditions sanitaires le permettent. Mais les responsables de la société feront au mieux pour la distribution de la venaison (chevreuils et sangliers). Les cotisations des cartes de chasse restent au même tarif, soit 40 euros.

**Contact : Claude MANGIER**  
ou la Mairie (05.55.85.22.13).

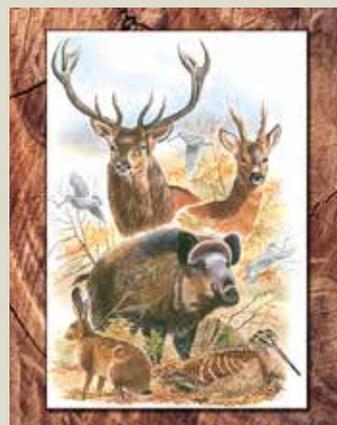
## Le mot du président

La chasse est un héritage de nos ancêtres, au fil des siècles, elle s'est modernisée mais elle a su toujours garder quelque chose de fort qui rassemble les hommes : le respect, le respect des traditions et de ceux qui les ont véhiculés.

En espérant que l'année 2021 soit meilleure que l'année 2020, pour cela prenez soin de vous et vos proches.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux à tous.

Le Président.



# YA KA DANS'C



*Président* : Denis Lachambre  
(05 55 85 26 96 ou 06 89 44 54 21)  
*Vice Président* : Jean Claude Rochette et Gabriel Lanceiras  
*Secrétaire* : Colette Pomarel  
*Adjointe* : Chantal Taurisson  
*Trésorière* : Nadine Lachambre  
*Adjointe* : Sylvie Prougent

L'année 2020 s'achève dans un contexte assez morose puisque nous n'avons pas pu reprendre l'activité danse et les repas «poules farcies» et sanglier à la broche ont dû être annulés ainsi que le voyage au Puy du Fou.

Ce voyage a été reporté au 26, 27 et 28 juin 2021 aux mêmes conditions.

Au vu des circonstances nous n'avons pas organisé l'assemblée générale, nous fonctionnons donc sur les bases de l'AG de 2019.

**Toutefois voici quelques dates pour 2021:**

**13 mars 2021** : repas dansant «poules farcies» animé par Sébastien Castagné.

**4 avril 2021** : sortie au Tapis Rouge à Limoges.

**29 mai 2021** : repas dansant «sanglier à la broche» animé par Mickaël Régner

**26, 27 et 28 juin** : séjour au Puy du Fou .

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous reprendrons les cours de danse et essaierons d'organiser quelques sorties.

Que 2021, vous apporte une bonne santé et la joie de retrouver ceux que vous aimez.



# LA BOULE BRIGNACOISE

## Le bureau se compose comme suit :

Président : BROUSSOUX Dominique

Vice Président : CERTES Fabien

Secrétaire : JAMMET Annette

Secrétaire Adjoint : BERTRAND Yves

Trésorière : BROUSSOUX Sandrine

Trésorier Adjoint : DELMOND Francis

La Boule Brignacoise compte une trentaine de licenciés et cartes de membre. Le club est engagé dans différents championnats : départementaux, Limousin, Interclubs, coupe de la Corrèze. Le club organise son traditionnel loto le samedi 6 février, un concours le lundi de Pâques 5 avril, le challenge du souvenir avec Voutezac, Malemort et Perpezac le Blanc, une journée du Club, et un challenge avec Perpezac le Blanc.

## A partir du mois de mai :

- le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 20 H, concours à la méléée à Perpezac le Blanc ;
- le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, 20 H, concours à la méléée à Brignac ;
- les autres vendredis, entraînements avec Perpezac ;
- les mardis après midi entraînement pour les vétérans à Brignac.

## Pour tout renseignement, contacter :

- BROUSSOUX Dominique au 06 21 52 64 09

- JAMMET Annette au 05 55 85 18 02

- BERTRAND Yves au 06 74 00 63 04

Site : [www.club.quomodo.com](http://www.club.quomodo.com)

Meilleurs vœux à toutes et tous, ainsi qu'une bonne saison sportive 2021





# SIAV

## SYNDICAT MIXTE À LA CARTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VÉZÈRE

Composé de 4 EPCI, (Etablissement public de coopération intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314habitants, le SIAV oeuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui lui a été confiée. D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.

En cette année électorale municipale, un nouveau président, Monsieur Daniel FREYGEFOND, a été élu et préside la nouvelle équipe syndicale depuis le 22 septembre. Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI :

- **Entretien de la végétation de berge** : consistant en l'abattage et l'enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte. Quelques exemples d'interventions de l'année

- **Gestion et surveillance des cours d'eau** : plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche

de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin : Isle, Dordogne, Vézère.

La rencontre des membres élus, et des différents acteurs, a été et est toujours perturbée par la situation sanitaire. Néanmoins, le SIAV continue d'assurer le suivi et la gestion des cours d'eau.

Le président, les membres du comité syndical et l'équipe du SIAV vous souhaitent en cette fin d'année l'accomplissement de vos projets pour un avenir le plus serein possible.

RETROUVEZ LES ACTIONS ET L'ACTUALITE DU SIAV SUR NOTRE SITE INTERNET [WWW.SIAV-VEZERE.FR](http://WWW.SIAV-VEZERE.FR)



# PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

## LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN 2020

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orignac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire [www.vezereardoise.fr](http://www.vezereardoise.fr)

Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairvivre, un cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre et ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces deux jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.

## LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE À BRIGNAC-LA-PLAINE

Le mardi 3 novembre, les classes de Grande section/CP et de CE1/CE2 de l'école élémentaire ont participé à des ateliers du patrimoine autour des paysages animés par un médiateur culturel du Pays d'art et d'histoire.

D'autres ateliers sont prévus en 2021 sur l'église et la vie de la commune au début du XXe siècle.

### Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise  
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine  
19240 Allasac  
05.55.84.95.66 / [pah@vezereardoise.fr](mailto:pah@vezereardoise.fr)  
[www.vezereardoise.fr](http://www.vezereardoise.fr)  
Rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise



# INFOS UTILES



## **MAIRIE** 05.55.85.22.13

Lundi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h un samedi sur deux

Mail : mairiedebrignac@laposte.fr

Site officiel : www.brignac.fr

## **GARDERIE** 05.55.85.22.18

Lundi / Mardi / Jeudi et Vendredi : 7h00 -

8h35 ; 16h15 - 18h45

Le matin 1,10 €, le soir 1,10 €

## **ECOLE** 05.55.85.22.18

## **CANTINE**

Repas enfant : 2,45 €

Repas adulte : 5,10 €

## **DECHETTERIE SAINT-**

## **PANTALEON** 05.55.87.92.77

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et  
14h à 18h

## **TRANSPORT A LA DEMANDE**

## **POUR BRIVE** 05.55.74.20.13

## **TRANSPORT A LA DEMANDE** **TERRASSON**

Départ Place de la Mairie à 9h les 1<sup>ers</sup>, 3<sup>èmes</sup>  
et 5<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois.

## **ASSISTANTES SOCIALES**

Madame BRIGOUX Nelly

Sur rendez-vous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de  
chaque mois à partir de 14h à la Mairie

## **DEFIBRILLATEUR**

Un défibrillateur est à la disposition de tous  
en cas d'urgence. Il est installé contre le  
mur de la salle des fêtes près de la Mairie.  
Un film d'initiation est disponible sur le  
site page MAIRIE/Services/Services de la  
Mairie.

## **LES EMPLOYES COMMUNAUX** **A VOTRE SERVICE**

Stéphanie DUBOIS, Adjointe administrative

Jennifer TEREYGEOL, Adjointe administrative

Nathalie FILLAIRE, Agent technique principal

Marlène LAFEUILLE, Agent ATSEM titulaire  
école maternelle

Karine DEBAS, Adjointe d'animation, ménage

Sandrine BROUSSOUX, Aide cantine, ménage

Romain SAGE, Agent technique, services  
techniques

Maxime LAFARGE, Services techniques

## **LOISIRS, SERVICES, COMMERCES**

### **BAC Jérôme**

Boulangerie Pâtisserie «La Douceur du

Jour»

Rue Principale ..... 05.55.23.91.12

### **BALZAC Roselyne «La forme For Me»**

Pilates + Zumba + Coatch sportif

indépendant à domicile ou en association

La Chabrelie ..... 06.83.14.83.63

### **DG Paysage «Un jardin à votre image»**

Le Pré Haut ..... 05.55.23.91.16

..... 06.19.20.52.38

### **LAJOINIE Christine**

Poulets, Chapons, Dindes

La Chabrelie ..... 05.55.85.19.93

### **LUDIGO Loisirs**

Location structures gonflables

La Seignardie ..... 06.38.83.13.67

### **MANGIER Jacques,**

Société des Ingénieurs Diplômés Par l'Etat

SIDPE Conseil pour la filière formation

La Seignardie ..... 06.84.50.98.41

### **SAS AUTO PASSION REY Didier**

Garagiste, pièces détachées

Le Mas Haut ..... 05.55.85.13.67

### **ROUSSELY Benoît**

Plants et petits fruits rouges

Route du Rouvet ..... 06.87.94.87.79

### **ROUSSELY Laurette - Maraîchage**

Le Rouvet ..... 05.55.85.24.78

### **SARL AIR NATURE LIMOUSIN**

Camping insolite

La Feuillade ..... 05.55.85.14.28

### **STYL' & BOIS - DELMAS Nicolas**

Créateur d'Art

La Combe ..... 06.89.49.81.67

styletbois@gmail.com

## **ASSISTANTES MATERNELLES**

### **Mme MEYROUX**

La Combe Basse ..... 05.55.22.99.32

### **Mme TEIXEIRA ALVES**

Rue de Lastier ..... 06.35.33.16.42

## **MAISONS ET TRAVAUX**

### **Mme BIGRE Jocelyne**

Terrassement - travaux publics

Combemenu ..... 05.55.85.27.44

### **SAS BRIGNAC CHAUFFAGE**

Chauffage – Maintenance – Sanitaire

Maury ..... 06.24.89.04.01

### **CACHOT Franck**

Aménagements bois extérieurs

La Pradelle ..... 06.82.65.44.40

### **CHOUZENOUX Christèle**

Propriétés privées

Agent immobilier indépendant

La Chabrelie ..... 06.31.99.28.48

c.chouzenoux@proprietes-privées.com

### **SARL COURSOLLE**

Maçonnerie - terrassement

La Feuillade ..... 06.23.51.13.51

### **DELPRAT Pascal - Maçonnerie**

Malimbozat ..... 06.08.97.19.11

### **DUPUY Jean Michel - Peintre**

Malimbozat ..... 05.55.85.22.79

### **LOPEZ Francis - Electricité générale**

46 Route de la Rivière ..... 05.55.85.21.39

### **MANCZAK Mathieu**

Atelier M.C.C. - Charpente bois

Le Mas ..... 05.55.85.24.45

..... 07.86.21.06.05

### **MURILLO Bruno - Couvreur**

20 rue des Rue Artisans ... 05.55.85.81.14

### **SARL VEZINE Alain**

Plâtrerie – Peinture – Carrelage

La Combe ..... 05.55.85.12.93

### **VILLENEUVE Christophe - Scierie**

La Croix ..... 06.76.19.07.58

## **CHAMBRES D'HOTES**

### **DAUTRAIT Marie-France**

«Le Paradis de Kathy»

Route du Rouvet ..... 05.55.85.25.75

### **FEUILLADE Simone «Les Grillons»**

La Seignardie ..... 06.41.49.38.27

### **PASTORINO Michelle**

«Du Côté de Brignac»

Route du Pardoufeix ..... 05.55.85.25.79

### **SARL AIR NATURE LIMOUSIN**

La Feuillade ..... 05.55.85.14.28